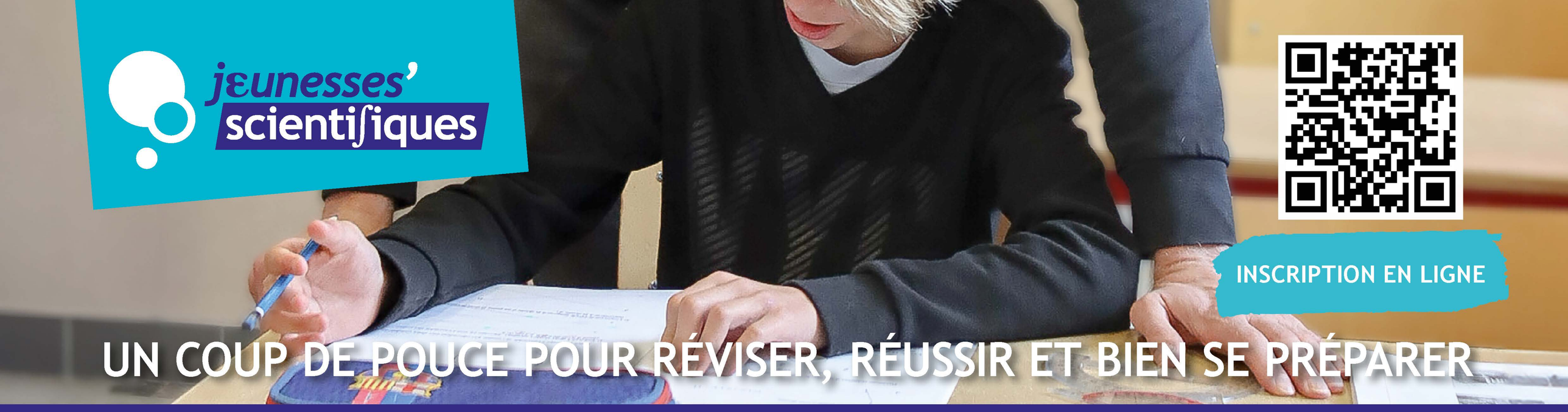

jeunesses' scientifiques

INSCRIPTION EN LIGNE

UN COUP DE POUCE POUR RÉVISER, RÉUSSIR ET BIEN SE PRÉPARER

ÉCHEC À L'ÉCHEC - ÉTÉ 2024

Notre objectif est de donner un coup de pouce aux élèves pour les aider à gérer au mieux leur année scolaire, et ce dans les meilleures conditions possibles. Nos priorités sont de combler leurs lacunes, de leur rappeler et consolider les notions fondamentales et de restaurer leur confiance face à des matières qu'ils redoutent parfois.

Les groupes, limités à 10 élèves, sont animés par des professeurs diplômés et expérimentés qui, au cours des 9 séances d'1h15, adaptent leur action pédagogique aux difficultés spécifiques de chacun, de la 1re à la 6e secondaire.

Nous garantissons l'organisation des Ateliers dans chacun des Centres proposés, pour toutes les matières pour lesquelles un minimum de 4 élèves sont inscrits.

3 SESSIONS : DATES DES COURS	LIMITE D'INSCRIPTION	LIMITE D'ANNULATION
du LU 29.07 au JE 08.08	VE 19.07 à 12h (On-line : SA 20.07 à 14h)	VE 19.07 à 12h
du LU 05.08 au VE 16.08 (15.08 non inclus)	VE 26.07 à 12h (On-line : SA 27.07 à 14h)	VE 26.07 à 12h
du LU 12.08 au VE 23.08 (15.08 non inclus)	VE 02.08 à 12h (On-line : SA 03.08 à 14h)	VE 02.08 à 12h

HORAIRES
- Entre 8h15 et 13h30.
- 1h15 par jour et par matière (donc max. 4 matières différentes par jour).
- Horaire : - expédié par mail 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription on-line.
  - expédié par SMS 3 jours ouvrables avant les cours en cas d'inscription par courrier ou mail.
  - si vous n'avez pas reçu l'horaire dans ce délai, téléphonez-nous au 02 537 03 25, entre 9h et 16h.

CHOIX DES CENTRES ET DES MATIÈRES : voir pages 2 et 3

INSCRIPTION
- **Sur www.echecalechec.be (si paiement en ligne)**
- **OU** en renvoyant ce bulletin par courrier à : Échec à l'échec - Av. Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles.
  OU scanné par mail à info@jsb.be.
- Pas de limite de places : nous acceptons toutes les inscriptions jusqu'à la date limite (voir ci-dessus).
  Après la date limite, inscriptions en fonction des places disponibles dans les groupes constitués.
- Confirmation d'inscription : - par mail si inscription on-line.
  - par SMS si inscription par courrier/mail.

PRIX
- 82 € / matière (une case cochée = 1 matière = 82 € = 9 x 1h15 de cours).

PAIEMENT
- **Inscription sur www.echecalechec.be : paiement en ligne.**
- Inscription via le bulletin d'inscription papier : virement sur le compte **BE24 0014 5323 8438** (BIC : GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques. Communication : nom et prénom de l'élève.
  Paiement au plus tard 10 jours avant le début des cours.

ANNULATION
- Demande d'annulation par écrit uniquement.
- Date limite : voir ci-dessus.
- Après la date limite : remboursement de 50 % uniquement sur présentation d'un certificat médical.
- Un horaire qui ne convient pas ou n'a pas été délivré suite à un problème technique n'est pas un motif d'annulation.

ATTESTATION
- Certaines mutuelles interviennent dans les frais de remédiation scolaire, renseignez-vous et envoyez le formulaire type de la mutuelle par mail à eae@jsb.be. Il vous sera renvoyé par retour de mail après la fin des cours.
- Si vous avez besoin d'une attestation de fréquentation (recours, tribunal, etc.), veuillez la demander au coordinateur le dernier jour de la session. Après la session, introduisez votre demande (max. 2 mois après la session) par mail au Directeur d'Échec à l'échec (eae@jsb.be).
- Les Ateliers Échec à l'échec ne donnent pas droit à la déductibilité fiscale.

JEUNESSES SCIENTIFIQUES - ATELIERS ÉCHEC À L'ÉCHEC : avenue Latérale 17 bte 1 - 1180 Bruxelles - T 02 537 03 25 - info@jsb.be
Inscription en ligne sur www.echecalechec.be

ADRESSES DES CENTRES

A. DU LUNDI 29 JUILLET AU JEUDI 8 AOÛT 2024 INCLUS

■ **PROVINCE DU BRABANT WALLON**

1. **Wavre,** Collège Saint-Jean, rue du pont Saint-Jean 48

■ **RÉGION DE BRUXELLE-CAPITALE**

2. **Etterbeek,** Ath. Royal Jean Absil, av. Camille Joset 8
3. **Watermael-Boitsfort**, Collège Saint-Hubert, avenue Charle-Albert 9

■ **PROVINCE DU HAINAUT**

4. **Charleroi,** Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux 27
5. **Mons,** A.R. Marguerite Bervoets, av. Victor Maistriau 11

■ **PROVINCE DU LUXEMBOURG**

6. **Marche-en-Famenne,** Institut Saint-Laurent, rue Nérette 2

■ **PROVINCE DE NAMUR**

7. **Namur (St-Servais),** Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière 101

B. DU LUNDI 5 AU VENDREDI 16 AOÛT 2024 INCLUS (SAUF LE 15 AOÛT)

■ **PROVINCE DU BRABANT WALLON**

8. **Braine-l'Alleud,** Inst. Vallée Bailly, rue de la Vallée Bailly 102

■ **PROVINCE DE HAINAUT**

9. **Ath,** Collège Saint-Julien, rue du Spectacle 1
11. **Tournai,** École des Frères, rue du Four Chapitre 3

■ **PROVINCE DU LUXEMBOURG**

12. **Bastogne,** Ath. Royal, av. de la Gare 12
13. **Neufchâteau,** Inst. Saint-Michel, place du Château

C. DU LUNDI 12 AU VENDREDI 23 AOÛT 2024 INCLUS (SAUF LE 15 AOÛT)

■ **PROVINCE DU BRABANT WALLON**

14. **Genval**, Collège N.D. des 3 Vallées, rue du Couvent 2
15. **Nivelles**, Collège Sainte-Gertrude, faubourg de Mons 1
16. **Ottignies**, Ath. Royal Paul Delvaux, av. des Villas 15
17. **Waterloo**, Ath. Royal, av. Émile Theys

■ **RÉGION DE BRUXELLE-CAPITALE**

18. **Anderlecht**, Inst. Reine Fabiola (Erasme), route de Lennick, 808 - bât. R
19. **Bxl-Catteau**, Ath. Communal Robert Catteau, rue Ernest Allard 49
20. **Bxl-Heysel**, Ath. Communal Bockstael, rue Reper Vreven 80
21. **Bxl-Jacqmain**, Lycée Communal Jacqmain, rue Belliard 135
22. **Bxl-Pagodes**, Ath. Communal des Pagodes, rue de Beyseghem 141
23. **Forest**, Inst. Sainte-Ursule, av. des Armures 39
24. **Ganshoren**, Ath. Royal, rue A. De Cock 1
25. **Uccle 2**, Ath. Royal Uccle II, av. des Tilleuls 24

■ **PROVINCE DE HAINAUT**

10. **Enghien,** Ath. Royal, rue Montgomery 73
26. **Ath**, Ath. Royal, rue des Récollets 9
27. **Binche**, Ath. Royal, pl. des Droits de l'Homme 16
28. **Charleroi**, Ath. Royal Ernest Solvay, bd Devreux 27
29. **Chimay**, Ath. Royal, rue de Noailles 3
30. **Fleurus**, Ath. Royal Jourdan, rue de Fleurjoux 3
31. **Fontaine l'Évêque**, Ath. Royal Louis Delattre, rue de l'Athénée 32
32. **La Louvière**, Inst. Sainte-Marie, rue de l'Olive 5
33. **Loverval**, Inst. ND de Loverval, route de Philippeville 35
34. **Mons**, A.R. Marguerite Bervoets, av. Victor Maistriau 11
35. **Morlanwelz**, Inst. Technique, rue Raoul Warocqué 46
36. **Mouscron**, ARTEM, rue de Vellerie, 8
37. **Peruwelz**, Ath. Royal, rue des Français 31
38. **Soignies**, Collège Saint-Vincent, chée de Braine-le-Comte 22
39. **Thuin**, Ath. Royal, drève des Alliés 11
40. **Tournai**, Ath. Royal Bara, rue Beyaert

■ **PROVINCE DE LIÈGE**

41. **Ans**, Ath. Royal, rue de la Résistance 41
42. **Chênée**, Ath. Royal, rue Bourdon 32
43. **Huy**, Ath. Royal, quai d'Arona 5
44. **Liège 1**, Ath. Royal Charles Rogier, rue des Clarisses 13
45. **Remouchamps**, Inst. St-Joseph-St-Raphaël, av. de la Porallée 40
46. **Seraing**, Ath. Royal Air Pur, rue des Nations-Unies 1
47. **Soumagne**, Ath. Royal, rue des Prairies 1
48. **Stavelot**, Ath. Royal Ardennes-Hautes Fagnes, Haute Levée 3
49. **Verviers**, Ath. Royal Verdi, rue des Wallons 57 (Stembert)
50. **Visé**, Ath. Royal, rue du Gollet 2
51. **Welkenraedt**, Ath. Royal, Rue Gérard Delvoye 2

■ **PROVINCE DE NAMUR**

52. **Gembloux**, Ath. Royal, rue Gustave Docq 26
53. **Namur (St-Servais)**, Centre Asty-Moulin, rue de la Pépinière 101
54. **Philippeville**, Ath. Royal Jean Rostand, av.de Samart 2B

NOM DE L'ÉLÈVE ..... **PRÉNOM** ..... **RAPPEL DU N° DE TÉL. :** .....

Faites une croix en face de la (ou des) matière(s) choisie(s) (**4 au maximum**) dans la colonne qui correspond à l'année d'études de votre enfant en 2023-2024.
ATTENTION : tous les cours ne sont pas organisés dans tous les Centres ! **Reportez-vous au numéro de votre Centre repris à la page 2.**

SECONDAIRE	1re	2e	3e	4e	5e	6e	Vérifiez ci-dessous si le Centre de votre choix organise cette matière
FRANÇAIS							
Français / orthographe							Cours organisé dans tous les Centres
LANGUES MODERNES							
Allemand							3--29-46-48-51
Anglais 1re langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise)
Anglais 2e langue étrangère	■	■					Cours organisé dans tous les Centres
Néerlandais 1re langue étrangère							Cours organisé dans tous les Centres
Néerlandais 2e langue étrangère	■	■					Cours organisé dans tous les Centres (sauf en région bruxelloise)
LANGUES ANCIENNES							
Latin							5-15-20-21-34
MATHS							
Mathématiques : algèbre et/ou analyse							Cours organisé dans tous les Centres
Mathématiques : géométrie et/ou trigonométrie							Cours organisé dans tous les Centres
Mathématiques TQ (réservé aux élèves en technique de qualification)	■	■					1-2-3-4-5-6-7-8-9-10-12-13-15-16-17-18-19-20-21-22-24-25-27-28-29-30-31-32-34-35-36-37-38-41-43-44-45-46-47-48-49-50-51-52-53-54
SCIENCES							
Sciences : biologie	■	■					1-2-3-4-5-6-7-9-10-11-12-14-15-16-17-18-19-20-21-22-23-24-25-26-27-28-29-30-31-32-34-35-36-38-39-40-41-42-43-44-45-46-48-50-51-52-53-54
Sciences : chimie	■	■					Cours organisé dans tous les Centres
Sciences : physique	■	■					Cours organisé dans tous les Centres
Sciences 1er degré			■	■	■	■	Cours organisé dans tous les Centres
AUTRES							
Coaching / Méthode de travail							Cours organisé dans tous les Centres SAUF à Bxl-Heysel et à Péruwelz.

Une case noircie signifie que la matière n'est pas proposée dans l'année d'étude correspondante.

ÉCHEC À L'ÉCHEC - ÉTÉ 2024

BULLETIN D'INSCRIPTION À RENVOYER PAR COURRIER OU PAR COURRIEL

A COORDONNÉES DE VOTRE ENFANT

NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : ..... N°: ..... Boîte : .....

CODE POSTAL : ..... LOCALITÉ : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... Année d'études de votre enfant (en 2023-2024) .....

GSM PARENTS : ..... (INDISPENSABLE POUR LA CONFIRMATION D'INSCRIPTION ET L'ENVOI DE L'HORAIRE)

TÉL. FIXE (DOMICILE) : .....

B DÉCLARATION PARENTALE

JE SOUSSIGNÉ·E ..... ,

PÈRE - MÈRE - TUTEUR·RICE, DE .....

DÉCLARE :

- avoir été informé·e que l'envoi du présent bulletin d'inscription m'engage à payer les frais d'inscription (82 €/matière) ;
- avoir été informé·e que l'annulation de cette inscription est gratuite jusqu'à la date limite prévue (cf. page 1), le remboursement se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé·e que l'annulation de cette inscription après la date limite n'est possible que sur présentation d'un certificat médical ; le remboursement (50 %) se fait dans les 30 jours calendrier ;
- avoir été informé·e qu'un horaire qui ne convient pas ou qui n'a pas été délivré à cause d'un problème technique n'est pas une cause d'annulation ;
- avoir été informé·e qu'un cours ne sera organisé que si un minimum de 4 enfants y sont inscrits ;
- avoir été informé·e que les cours se déroulent entre 8h15 et 13h30 sans pouvoir exiger une préférence à l'intérieur de cette plage ;
- avoir été informé·e que les enfants qui fréquentent les Ateliers Échec à l'échec sont tenus au respect du règlement d'ordre intérieur de l'établissement scolaire qui les accueille (tenue vestimentaire, signes d'appartenance religieuse ou philosophique, etc.) ;
- avoir été informé·e que la responsabilité du personnel d'encadrement ne s'exerce que durant les cours, à l'exclusion des heures de fourche et des trajets aller et retour ;
- informer mon enfant qu'il est interdit de fumer dans l'établissement ;
- décharger les enseignant·e·s de toute responsabilité au cas où mon enfant se soustrairait à leur autorité ;
- avoir été informé·e que mes données personnelles ne seront en aucun cas cédées à des tiers et uniquement utilisées afin de me tenir informé·e des activités organisées par les Jeunesses Scientifiques. Conformément à la loi sur le respect de la vie privée, je peux à tout moment m'y opposer, gratuitement, sur simple demande écrite envoyée à dpo@jsb.be ou au siège social de l'asbl.

J'effectue le paiement pour ..... matière(s), donc un montant de ..... x 82 € = ... € sur le compte BE24 0014 5323 8438 (BIC:GEBABEBB) des Jeunesses Scientifiques au plus tard 10 jours avant le début des cours (1 case cochée au verso = 1 matière = 9 x 1h15 = 82 €).

Écrire à la main « Lu et approuvé » : .....

Date et signature : .....

C CHOIX DE LA SESSION ET DU CENTRE (VOIR PAGE 2)

☐ Du LU 29.07 au JE 08.08 N° du Centre: .....(de 1 à 7) Nom du Centre / commune : .....
☐ Du LU 05.08 au VE 16.08 N° du Centre: ..... (de 8 à 13) Nom du Centre / commune : .....
☐ Du LU 12.08 au VE 23.08 N° du Centre: ..... (de 14 à 54) Nom du Centre / commune : .....

D CHOIX DES MATIÈRES : voir recto

Attention : pour des raisons pratiques et indépendantes de notre volonté, ce programme est susceptible d'être modifié à tout moment.
N'hésitez pas à vérifier les éventuelles mises à jour sur notre site www.echecalechec.be